



MINISTÈRE DE LA JUSTICE



n° 12412*01

Demande d'effacement d'un signalement au fichier national automatisé des empreintes génétiques

adressée au juge des libertés et de la détention

(Article R.53-13-2 du code de procédure pénale)

Votre identité :

Madame Mademoiselle Monsieur

Votre nom de famille : _____

Votre nom d'usage (exemple nom d'époux(se)) : _____

Vos prénoms : _____

Vos date et lieu de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_| à _____

Votre adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

Votre demande :

Le procureur de la République a rejeté ou n'a pas répondu à votre demande d'effacement reçue le : |_|_|_|_|_|_|_|_| (Indiquez la date mentionnée sur l'accusé de réception qui vous a été renvoyé ou remis par le greffe lors de l'envoi ou du dépôt de votre demande).

Vous demandez au juge des libertés et de la détention d'ordonner l'effacement au fichier national automatisé des empreintes génétiques d'un signalement vous concernant.

Précisez si vous le pouvez l'affaire dans laquelle vous avez fait l'objet d'un prélèvement d'empreinte génétique (date et nature de l'affaire):

Référence de l'affaire si vous la connaissez : n° Parquet _____

(il s'agit du numéro qui figure en haut de chaque courrier qui vous a été adressé par le tribunal)

Fait à :

Le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Votre signature :

Pièces à joindre à votre demande

- **une photocopie de votre pièce d'identité**

(carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour)

- **une photocopie de la décision de refus d'effacement du Procureur de la République, ou à défaut, d'un des documents en votre possession concernant cette affaire**

(exemples : convocation devant les services d'enquête, ou devant le juge d'instruction, copie de jugement, copie de décision de classement sans suite ou de non-lieu)

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.